



Communiqué de
presse

Toulouse, le 21 avril 2023

Installation du nouveau Parlement de la Montagne

Carole Delga : « Vous incarnez toute la vitalité et la dynamique de nos territoires de Montagne »

Jeudi 20 avril, la Région Occitanie organisait à l'Hôtel de Région de Toulouse la réunion plénière de la nouvelle Assemblée du Parlement de la Montagne. Ses membres réunis pour l'occasion ont ainsi pu travailler sur la feuille de route 2023 de cette instance de concertation unique en France. Aux côtés de Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région en charge de la Montagne, Carole Delga a rappelé les grands enjeux auxquels sont confrontés les massifs d'Occitanie, en matière de transitions écologique et énergétique, de qualité de vie, de mobilités ou encore d'accès aux services publics.

« Ce Parlement est à l'image de nos montagnes, terres d'ouverture, territoires d'entraide. Il est d'abord le lieu de la participation des citoyens et des territoires dans la construction d'une vision de la montagne. Cette démocratie participative nourrit directement l'action de la Région. Il ne porte pas uniquement un discours humaniste, il contribue à donner des pistes d'espoir et d'actions concrètes, avec une capacité d'entraînement très forte. La première génération du Parlement a apporté la preuve de toute la pertinence du travail collectif. J'ai donc souhaité que la Région lui donne les moyens de poursuivre son action, mais surtout de proposer de nouvelles solutions face aux grands défis, notamment climatiques, auxquels sont confrontés les territoires de montagne.

Les grands témoins invités à intervenir l'ont tous unanimement rappelé : des transitions sont à l'œuvre dans nos massifs. Crise énergétique et écologique, attractivité touristique, diversification des activités, créations d'emplois, accès aux services publics, gestion de la ressource en eau... Les défis sont nombreux et c'est une nouvelle fois collectivement que nous vous proposons d'y répondre. Le développement de ces territoires doit s'appuyer sur leurs ressources, leurs talents, et sur les projets émergents. Après un siècle d'exode rural, les territoires de montagne connaissent une nouvelle dynamique. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'accompagner cette attractivité en offrant des conditions de mobilités, d'éducation et de santé équivalentes à celles des territoires urbains. La Région s'y est déjà engagée (santé, lycée, train, route...) » a notamment souligné la présidente de Région Carole Delga.

Installé en 2018 par la Région, le Parlement de la Montagne est une **instance de concertation et de proposition** visant à fédérer les acteurs des Pyrénées et du Massif Central afin de proposer des solutions innovantes pour la montagne de demain. Espace de débat et de prospective, il **contribue à la définition de politiques publiques réellement adaptées aux enjeux et attentes de ces territoires et de leurs habitants**. Depuis sa mise en place, le Parlement a par exemple participé à l'élaboration du plan « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie » porté par l'Etat et la Région, qui fixe la feuille de route pour le développement et l'aménagement des territoires de montagne sur la période 2018-2025. Il a également contribué à la mise en place par la Région du budget participatif « Imaginez la montagne de demain » qui a soutenu 34 projets en 2019 et 2020.

Fort de ce premier mandat concluant et afin d'**adapter le fonctionnement du Parlement au nouveau contexte dans lequel évoluent les territoires de montagne en matière de transition économique, énergétique et sociétale**, la Région a décidé de faire évoluer son organisation. Ainsi, dans le cadre de sa **stratégie « Région ambition citoyenne »** adoptée en décembre 2022, elle a décidé mettre en place une organisation plus recentrée du Parlement afin de répondre aux attentes de ses membres pour faciliter leurs travaux et échanges. Ainsi, le Parlement compte désormais sur une **Assemblée de 160 membres réunis en 3 collèges** : 70 membres de la « **société civile** », 56 élus des « **territoires** », et 34 représentants des « **partenaires** ». Un **forum ouvert à toutes et tous** permettra parallèlement au plus grand nombre de rester connecté et de recevoir les actualités ou invitations à participer aux activités du Parlement (inscription en ligne - lien ci-dessous).

La réunion plénière tenue ce jeudi 20 avril visait donc à **installer cette nouvelle Assemblée du Parlement et à définir les grands chantiers qui seront menés en 2023**, en complémentarité avec les outils et instances déjà existantes dans le domaine de la montagne. Ainsi, à l'issue des différents ateliers de travail, les membres du Parlement ont défini des thématiques prioritaires pour l'année à venir : **eau et changement climatique, logement et foncier, et emploi saisonnier**.

Dans le cadre de cette réunion plénière, **4 grands témoins ont été invités à intervenir sur le thème « des transitions en montagne »** : **Jacques Barnole**, président de l'association syndicale autorisée des canaux d'irrigation d'Ur (66), **Laurent Bonnard**, directeur du Centre d'interprétation et de sensibilisation aux changements climatiques du Mont Aigoual (30), **Sarah Langner**, fondatrice de Marelha (65), et **Florence Pralong**, présidente de la fromagerie Le Fédou - Hyezas SAS (48).

+ d'infos sur le Parlement de la Montagne : <https://www.laregion.fr/Parlement-de-la-Montagne>

[Vous trouverez en pièce jointe une photo des membres du Parlement de la Montagne autour de Carole Delga et Jean-Louis Cazaubon \(© Fabien Ferrer - Région Occitanie\), ainsi que la plaquette de présentation du Parlement.](#)

■ Contact presse :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

